



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC/Réception des soumissions -  
TPSGC

11 Laurier St./11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau  
Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply  
Arrangement - Révision à une demande  
pour un arrangement en matière  
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless  
otherwise indicated, all other terms and conditions of  
the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf  
indication contraire, les modalités de l'invitation  
demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Professional Services Online & Temporary Help  
Services Division/Division des services professionnels  
en ligne et d'aide temporaire  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
10C1, Place du Portage III  
Gatineau  
Quebec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> SPTS AMA Renouvellement		
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> E60ZT-16TSSB/B		<b>Date</b> 2016-11-10
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> E60ZT-16TSSB		<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>File No. - N° de dossier</b> 016zt.E60ZT-16TSSB	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ZT-016-30568		
<b>Date of Original Request for Supply Arrangement</b>		2016-11-01
<b>Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale</b>		
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-12-12</b>		<b>Time Zone Fuseau horaire</b> Eastern Standard Time EST
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Charland, Claudia		<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 016zt
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (873) 469-4458 ( )		<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-9235
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>		
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>		
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

## **E60ZT-16TSSB/B Modification 001**

### **La présente modification vise à :**

- A. Modifier la Partie 5 “Attestations”, Section 7 “Attestation des dispositions relatives à l’intégrité / documentation connexe.
  - B. Fournir des réponses aux questions des soumissionnaires.
- 

### **A. Modification**

Sous la Partie 5 “Attestations”, Section 7 “Attestation des dispositions relatives à l’intégrité / documentation connexe :

Supprimer:

« Le Canada peut, à tout moment, demander à un fournisseur de fournir des formulaires de consentement dûment remplis et signés (Consentement à la vérification de l’existence d’un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html> pour toute personne susmentionnée, et ce dans un délai précis. À défaut de fournir les formulaires de consentement dans le délai prévu, la soumission pourrait être déclarée non recevable. »

### **B. Les réponses aux questions**

#### **Q.1**

Les résultats de la demande de renseignements (DDR) seront-ils publiés?

#### **R.1**

Non, seule la version définitive de la demande d’arrangement en matière d’approvisionnement (DAMA) est publiée. Des changements ont été apportés, lorsque permis dans le cadre du mandat des services professionnels centrés sur les tâches et les solutions (SPTS) découlant de la Stratégie nationale d’approvisionnement en matière de services professionnels de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Nous remercions tous les fournisseurs qui ont soumis une réponse à notre DDR et nous rappelons à tous les soumissionnaires potentiels l’importance de lire intégralement l’invitation à soumissionner (DAMA).

#### **Q.2**

- A) À l’heure actuelle, nous avons un bureau canadien qui représente l’entreprise américaine. Nous aimerions mettre sur pied une entreprise canadienne distincte (probablement une société fédérale à responsabilité limitée) qui appartiendrait entièrement à l’entreprise américaine. Quelles seraient les incidences d’une telle situation?
- B) Si l’entité canadienne appartient entièrement à l’entité américaine ou n’est pas une entité juridique distincte mais une succursale, est-ce différent?

## R.2

- A) Une société à responsabilité limitée est considérée comme une entité juridique distincte. Elle doit satisfaire à toutes les exigences obligatoires énoncées dans la DAMA/DOC.
- B) Si c'est la compagnie américaine qui présente la soumission, alors elle doit fournir l'information de la compagnie américaine dans la CCD du SSPC. Si c'est la compagnie canadienne (même si elle appartient à la compagnie américaine) qui présente la soumission, alors elle doit fournir l'information de la compagnie canadienne dans la CCD du SSPC. L'information qui doit être présentée dans la soumission est déterminée par celui ou celle qui présente la soumission.

## Q.3

Ai-je raison de croire que je n'ai pas besoin de soumettre de copie papier de quoi que ce soit, incluant les attestations, puisqu'il n'y a aucun changement à ma soumission attribuée antérieurement (droit acquis)?

Par le passé, nous devons soumettre une copie signée des attestations.

## R.3

Le processus de soumission pour cette DAMA/DOC est sans papier. Tous les soumissionnaires doivent présenter leur soumission par voie électronique, incluant les attestations, par l'intermédiaire de la CCD du SSPC avant la date et l'heure de clôture de la DAMA/DOC, tel qu'indiqué à la page 1 de l'invitation à soumissionner. Après la date de clôture de la soumission, le Canada enverra un courrier électronique aux soumissionnaires demandant les informations/documents de soutien requis (incluant les signatures le cas échéant) tel que décrit dans l'invitation à soumissionner.

## Q.4

À la pièce jointe A de la Partie 4, le critère d'évaluation technique obligatoire O.1 semble aller à l'encontre de O.3 :

O.1 indique un volume de ventes brut de 1 \$ M pour le palier 1 et de 2 \$ M pour le palier deux et O.3e indique 500 000 \$ pour être pris en compte pour un volet dans le palier 1 et 1 000 000 \$ pour être pris en compte pour un volet pour le palier 2.

Si un soumissionnaire présente une soumission pour un seul volet et que le domaine d'affaires de cette compagnie se limite à ce volet, ces seuils vont à l'encontre l'un de l'autre. Si un soumissionnaire se qualifie sous O.3, il peut ne pas se qualifier sous O.1

## R.4

Effectivement. Si un soumissionnaire se qualifie sous O.3, il est possible que le soumissionnaire ne se qualifie pas sous O.1 si le domaine d'affaires du soumissionnaire se limite à la prestation de services liés à un volet. Cependant, ces deux critères ne vont pas l'un à l'encontre de l'autre puisqu'ils constituent deux critères obligatoires distincts.

Sous O.1 le volume de vente brut ne se limite pas à la prestation de services dans un volet en particulier; il peut comprendre tout bien ou service comptabilisé à titre de vente. Sous O.3, la valeur totale monétaire pour le volet s'applique à des projets jugés conformes ayant trait au volet.

**Q.5**

Nous sommes un fournisseur actuel ayant des volets bénéficiant de droits acquis qui sont désignés comme validés sur le portail en ligne du SSPC. L'état « actuellement validé » sur le portail en ligne du SSPC s'affiche en gris; par conséquent, il est impossible d'apporter des changements ou d'ajouter des renseignements supplémentaires. Je ne sais pas exactement si notre organisation est tenue de fournir des renseignements à jour (sommaires de projet), en plus de l'attestation des droits acquis et, le cas échéant, la façon de le faire.

Pouvez-vous préciser dans quel cas, s'il y a lieu, une organisation actuelle ayant des volets bénéficiant de droits acquis est tenue de fournir des renseignements à jour (c.-à-d. des sommaires de projet)? En outre, si ces renseignements sont requis, de quelle façon peuvent-ils être ajoutés au portail en ligne du SSPC, ou peuvent-ils être envoyés par courriel sur demande?

**R.5**

Un fournisseur actuel ayant un volet bénéficiant de droits acquis n'est pas tenu de fournir des renseignements à jour [c.-à-d. répondre aux critères O.3 a) à j)] tant et aussi longtemps que l'attestation des droits acquis est acceptée. Le fournisseur actuel est tenu de fournir des sommaires de projet en vertu des critères O.3 a) à j) uniquement s'il souhaite soumissionner pour de nouveaux volets (veuillez vous reporter à la pièce jointe A de la partie 4).

Pour connaître les directives sur la façon de saisir ces renseignements dans la CCD, veuillez vous reporter à la pièce jointe B de la Partie 4. Dans ce cas particulier, la documentation requise, comme l'attestation des droits acquis, sera soumise par courriel, à la demande du Canada, au cours du processus d'évaluation.